

Institut National de Santé Publique

**RAPPORT ANNUEL
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DE LA
TUBERCULOSE EN ALGERIE
ANNEE 2023**



Octobre 2024



SOMMAIRE

A / Introduction

- a- La tuberculose dans le monde.
- b- La tuberculose en Afrique.
- c- La tuberculose dans les pays du Grand Maghreb.

B / Tuberculose en Algérie

- a- Sources des données.
- b- Exhaustivité des adonnées pour l'année 2023.

B-1 : Tuberculose toutes formes confondues

- a- Répartition selon les régions géographiques.
- b- Répartition selon les régions sanitaires.
- c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues par tranche d'âge.

B-2 : Tuberculose pulmonaire

- a- Répartition par régions géographiques.
- b- Répartition par régions sanitaires.
- c- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire selon les résultats des examens bactériologiques.
- d- Répartition des taux d'incidences des cas de tuberculose pulmonaire par mois.
- e- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire selon les tranches d'âge.

B-3 : Tuberculose extra-pulmonaire

- a- Répartition par régions géographiques.
- b- Répartition par régions sanitaires.
- c- Répartition des taux d'incidence de la Tuberculose extra-pulmonaire par tranche d'âge.
- d- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par mois.
- e- Répartition des cas de la tuberculose extra-pulmonaire selon la localisation.

C / Etude de la tendance des différentes formes de tuberculose de 2019 à 2023

D / Tuberculose chez l'enfant

D-1 : Tuberculose toutes formes confondues

- a- Répartition par régions géographique.
- b- Répartition par régions sanitaires.

- c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par tranches d'âge.

D-2 : Tuberculose pulmonaire

- a- Répartition par régions géographique.
- b- Répartition par régions sanitaires.
- c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant par tranches d'âge.
- d- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant selon les résultats bactériologiques.

D-3 : Tuberculose extra-pulmonaire

- a- Répartition par régions géographique.
- b- Répartition par régions sanitaires.
- c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par tranches d'âge.

E / Tuberculose latente

- a- Répartition des cas de tuberculose latente par sujets à risque.

F / Conclusion

A-Introduction

La tuberculose est une maladie infectieuse contagieuse chronique causée par le mycobacterium tuberculosis ou bacille de Koch qui est transmis par voie aérienne. En 2022, elle est la deuxième cause de décès due à un seul agent infectieux après la Covid-19 et avant le SIDA. [1]

Dans ce rapport nous retraçons la situation épidémiologique qui a prévalu au cours de l'année 2023 sur tout le territoire national. L'analyse a été standardisée par rapport aux années précédentes afin de pouvoir effectuer des comparaisons.

Rappelons que la tuberculose est une des premières maladies qui a bénéficié, dès l'aube de l'indépendance, d'un programme national de lutte (1965). Ce programme est un programme dynamique, il subit régulièrement des modifications et des adaptations en fonction de la situation sanitaire et épidémiologique.

a- La Tuberculose dans le monde :

On estime que 10,6 millions de personnes ont développé la tuberculose en 2022 dans le monde, contre 10,3 millions en 2021 et 10 millions en 2020, selon les estimations de l'OMS. Une reprise de la baisse telle qu'observée avant la pandémie pourrait se produire en 2023 ou en 2024.

L'incidence de la tuberculose en 2022 est estimée à 133 cas pour 100 000 habitants. [1]

La tuberculose est présente dans toutes les régions du monde. En 2022, la région de l'OMS ayant enregistré le plus grand nombre de nouveaux cas de tuberculose est l'Asie du Sud-Est (46% de tous les nouveaux cas), suivie de la région africaine (23%) et de la région du pacifique occidental (18%). Environ 87% des nouveaux cas de tuberculose sont survenus dans 30 pays fortement touchés par la maladie ; plus des deux tiers du total mondial se trouvent au Bangladesh, en Chine, en Inde, en Indonésie, au Nigéria, au Pakistan, aux Philippines et en République démocratique du Congo. [1]

b- La Tuberculose en Afrique :

La région africaine de l'OMS abrite 23% des cas de tuberculose soit 2,4 millions de nouveaux cas de tuberculose en 2022 et elle contribue à 33% des décès imputables à cette maladie. Néanmoins, on constate une baisse d'au moins 50% des cas dans certains pays d'Afrique comme le Cap vert, l'Eswatini et l'Afrique du Sud. [1]

c- La tuberculose dans les pays du Grand Maghreb :

Le grand Maghreb est la région d'Afrique du Nord correspondant à la partie occidentale du monde arabe, comprise entre la Méditerranée, le désert de Lybie, le Sahara occidental et l'océan atlantique. Il totalise 66 433 nouveaux cas de tuberculose en 2022. Dans cette région, le nombre de cas le plus élevé est observé au Maroc avec 35 000 cas soit 52,5% [1], suivie de l'Algérie avec 19 133 [2] soit 29%, suivie de la Tunisie (4 600 cas), de la Lybie (4 000) et de la Mauritanie (3 700 cas). [1]

B- La tuberculose en Algérie

a- Source des données :

Ce rapport annuel sur la surveillance de la tuberculose est élaboré à partir des données recueillies sur le support d'information n°10 : "liste mensuelle des cas de tuberculose enregistrés", disponible au niveau du manuel de la lutte antituberculeuse à l'usage des personnels de santé (voir annexe 1). Cette liste mensuelle est renseignée par le médecin responsable du service de contrôle de la tuberculose et des maladies respiratoires (SCTMR) puis, adressée au service d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP) de l'EPSP dont il relève. Ce SEMEP doit contrôler les informations reportées sur ce relevé puis les transmettre à la direction de santé de sa wilaya, à l'institut national de santé publique (INSP) et au ministère de la santé (MS).

Au niveau de l'INSP, plus exactement le département d'information sanitaire, service de surveillance des maladies à déclaration obligatoire. Ces informations sont de nouveau contrôlées puis traitées.

D'autres supports d'information existent, qui sont :

- le support d'information n° 12 : Rapport annuel de lutte antituberculeuse ;
- le support d'information n°13 : Rapport de synthèse trimestriel de wilaya.

b- Exhaustivité des données pour l'année 2023 :

Au cours de l'année 2023, la proportion de relevés mensuels de tuberculose reçus à notre service, a augmenté, elle est passée de 94,8% à 99,2%. Cette augmentation est le résultat d'un effort permanent avec pour objectif de tendre à l'exhaustivité.

Cette année toutes les wilayas ont participé à la surveillance de la tuberculose dont 54 ont adressé la totalité des relevés mensuels.

La wilaya de Bordj Badji Mokhtar et d'Ain Guezzam ont déclaré un état néant (déclaré verbalement par les directeurs de santé publique de chaque wilaya). Ces deux wilayas ne disposent pas d'un service de contrôle de la tuberculose et des maladies respiratoires (SCTMR), selon leur directeur de santé publique.

Pour les wilayas de Tlemcen et Tindouf, on a reçu tous les relevés mensuels de l'année 2023 à l'exception d'un seul relevé, ce sont :

- Le relevé du mois de septembre, EPSP d'Ouled Mimoune pour la wilaya de Tlemcen.
- Le relevé du mois de septembre, EPSP de Tindouf pour la wilaya de Tindouf.

Remarque : à Tamanrasset les patients pris en charge sont de nationalités multiples :

- Le nombre de cas de tuberculose toutes formes confondues avec toutes les nationalités est de 133 cas, soit une incidence de 48,04 cas pour 100 000 habitants.
- Le nombre de cas de tuberculose toutes formes confondues de nationalité algérienne est de 92 cas soit une incidence de 33,23 cas pour 100 000 habitants.
- Le nombre de cas de tuberculose pulmonaire avec toutes les nationalités est de 96 cas, soit une incidence de 34,67 cas pour 100 000 habitants.
- Le nombre de cas de tuberculose pulmonaire de nationalité algérienne est de 65 cas soit une incidence de 23,48 cas pour 100 000 habitants.
- Le nombre de cas de tuberculose extra-pulmonaire avec toutes les nationalités est de 36 cas soit une incidence de 13,00 cas pour 100 000 habitants.
- Le nombre de cas de tuberculose extra-pulmonaire de nationalité algérienne est de 26 cas soit une incidence de 9,39 cas pour 100 000 habitants.

B-1 : Tuberculose toutes formes confondues

En 2023, on enregistre sur le plan national 19 133 cas de tuberculose toutes formes confondues. Les incidences enregistrées sont passées de 42,20 cas pour 100 000 habitants (19 325 cas) en 2022 à 41,10 en 2023. On assiste ainsi à une baisse de 2,6 %.

Ces cas sont classés en :

- Tuberculose pulmonaire : 5 635 cas, soit 29,5%.
- Tuberculose extra-pulmonaire : 13 249 cas, soit 69,2%.

- Tuberculose à double localisation (tuberculose pulmonaire et extra-pulmonaire) : 183 cas, soit 1,0%

- Tuberculose sans précision : 66 cas, soit 0,3%.

a- Répartition selon les régions géographiques :

La région du Tell enregistre une incidence supérieure à l'incidence nationale, elle est de 46,6 cas pour 100 000 habitants soit 11 659 cas de tuberculose. Cette région notifie une baisse de 3,7 % avec une incidence de 47,83 déclarée en 2022.

La wilaya de Médéa notifie l'incidence la plus élevée dans la région et même sur le plan national, elle est de 102,16 cas pour 100 000 habitants. Néanmoins, la wilaya déclare la baisse la plus importante avec une incidence de 140,53 en 2022, soit -27,3%.

La hausse la plus importante est enregistrée à Tipaza avec une incidence de 48,73 cas pour 100 000 habitants en 2023 alors qu'elle était de 37,61 en 2022 ; l'accroissement est donc à +29,6 %.

Alger et Oran regroupent 21,4 % du total des cas de tuberculose de la région avec respectivement 1 362 et 1 130 nouveaux cas.

La région des hauts plateaux est en deuxième position avec une incidence de 40,82 cas pour 100 000 habitants, elle a enregistré une baisse de 2,1% par rapport à l'année 2022 dont l'incidence était de 41,68 cas pour 100 000 habitants.

L'incidence la plus élevée est enregistrée à Bordj Bou Arreridj avec 78,14 cas pour 100 000 habitants. L'incidence la plus faible est notifiée à Khenchela (17,96).

Au niveau de la région du Sud, le taux d'incidence est de 15,53 cas pour 100 000 habitants en 2023. Contrairement aux autres régions, le Sud présente une hausse des déclarations de 15,6% (taux d'incidence en 2022 estimé à 13,43).

La majorité des wilayas de cette région suivent la même tendance régionale dont les trois premières sont : Illizi avec une incidence de 23,23 en 2023 contre 4,85 en 2022, la hausse est ainsi estimée à 379,0 %. Elle est suivie de Ghardaïa (19,71 - 12,21 ; +61,5 %) et de Tamanrasset (48,04 - 32,59 ; +47,4 %).

b- Répartition selon les régions sanitaires :

Trois régions suivent la tendance nationale. C'est l'Ouest qui déclare l'incidence la plus élevée avec 52,54 cas pour 100 000 habitants enregistrée en 2023 contre 53,75 en 2022. La baisse est de -2,3%.

Cinq wilayas dans la région de l'Ouest enregistrent des incidences supérieures à l'incidence régionale, ce sont, par ordre décroissant : Saida avec 77,69 cas pour 100 000 habitants, suivie de Relizane (58,14), de Mostaganem (57,08), d'Oran (55,54) et de Mascara (53,70).

A signaler que toutes les wilayas de la région notifient des incidences supérieures à l'incidence nationale à l'exception d'Aïn Temouchent (40,59) et de Tlemcen (40,82).

Le Centre est en seconde position, l'incidence enregistrée en 2023 est de 44,30 cas pour 100 000 habitants. Dans cette région, la wilaya de Médéa déclare l'incidence la plus élevée avec 102,16 cas pour 100 000 habitants.

L'Est déclare une incidence de 40,62 cas pour 100 000 habitants en 2023 et de 43,32 en 2022 soit une baisse de 6,2%. Sétif totalise plus du quart des cas de la région avec 1 454 cas (total de la région : 5 632 cas).

Quant au Sud-Est, il notifie une hausse estimée à +7,9%. Ses taux d'incidence sont de 16,81 cas pour 100 000 habitants en 2023 et de 15,57 en 2022.

Le Sud-Ouest est resté pratiquement stable en enregistrant le même taux d'incidence en 2023 et en 2022, il est de 19,70 cas pour 100 000 habitants avec un nombre de cas respectif de 376 et de 365.

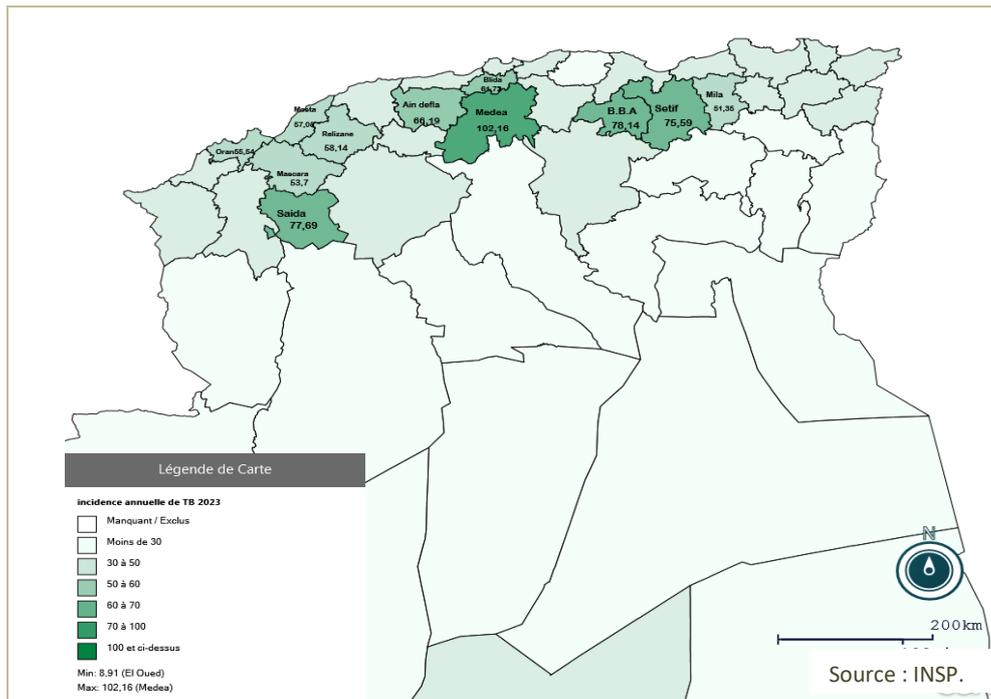


Figure 1: Répartition des taux d'incidences de la tuberculose toutes formes confondues par wilaya, en Algérie - Année 2023.

c- Répartition des taux d'incidence de tuberculose toutes formes confondues par tranches d'âge :

L'étude de la répartition des taux d'incidence par tranches d'âge montre que les personnes âgées de 65 ans et plus sont les plus touchées avec une incidence de 60,92 cas pour 100 000 habitants, suivies des adultes de 25 à 34 ans (57,42) et de 15 à 24 ans (52,48). L'incidence la plus faible est celle de la tranche des 0 - 04 ans avec 4,78 cas pour 100 000 habitants.

Les sujets âgés de 15 à 44 ans comptabilisent 57% du nombre total des cas de tuberculose soit 10 889 cas.

Le sex-ratio est de 0,8. En 2022, il était à 0,78.

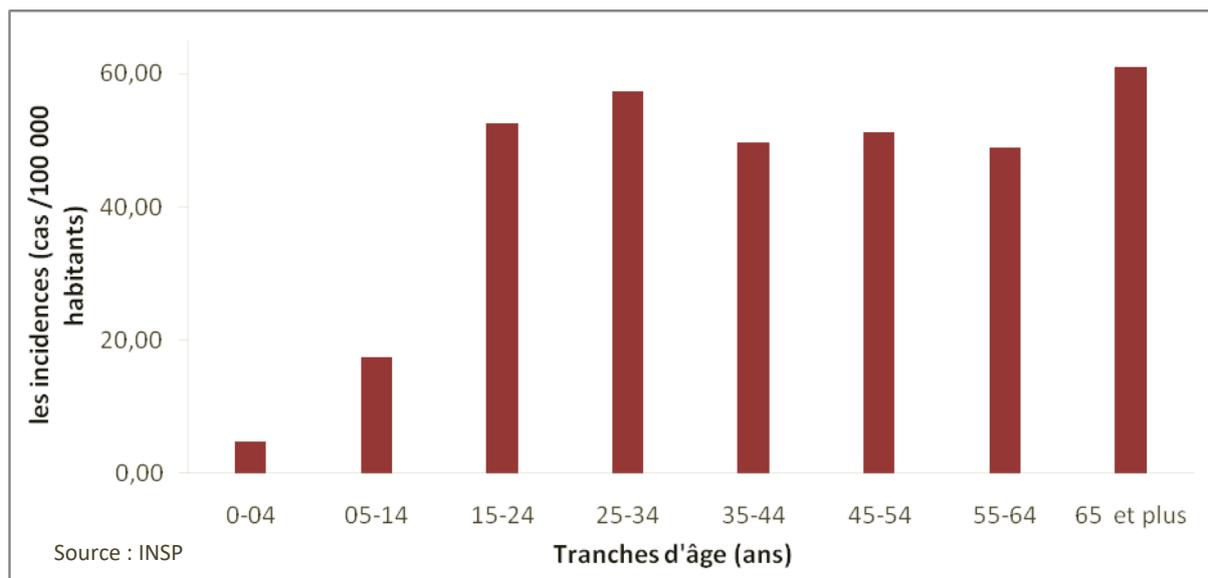


Figure 2: Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues par tranches d'âge en Algérie - Année 2023.

B-2 : Tuberculose pulmonaire

L'incidence nationale enregistrée en 2023 est de 12,50 cas pour 100 000 habitants contre 13,45 cas pour 100 000 habitants en 2022. L'accroissement est estimé à -7,1 %.

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire à microscopie positive est de 10,14 cas pour 100 000 habitants. En 2022, il était de 11,13 cas pour 100 000 habitants.

a- Répartition par régions géographiques :

La région du Tell enregistre l'incidence la plus élevée avec 15,46 cas pour 100 000 habitants. En 2022, elle a enregistré une incidence de 16,95 ; le taux d'accroissement est de -8,8%.

Les trois wilayas les plus touchées sont : Oran avec 25,95 cas pour 100 000 habitants, Mostaganem (23,46) et Mascara (21,73). Les incidences les plus faibles sont enregistrées à Tizi-Ouzou (6,61) et à Skikda (9,73).

Alger et Oran déclarent plus de 25% du nombre régionale de la tuberculose pulmonaire, soit 498 cas et 528 cas respectivement.

Médéa déclare la baisse la plus importante dans la région, elle est de 34,4% avec un taux d'incidence de 10,24 cas pour 100 000 habitants enregistrés en 2023 et de 15,60 en 2022.

Les hauts plateaux sont en deuxième position, avec une incidence de 9,42 cas pour 100 000 habitants. Cette région notifie une baisse de 7,2% comparée à l'année 2022 (incidence de 10,15).

Batna a diminué son taux d'incidence de moitié, il est de 5,67 cas pour 100 000 habitants en 2023 et de 11,91 en 2022.

La région du Sud enregistre le taux d'incidence le plus faible, il est de 7,40 cas pour 100 000 habitants. Mais contrairement aux deux régions précédentes, elle notifie une augmentation estimée à 20,9%. L'incidence enregistrée en 2022 est de 6,12.

Cette augmentation est observée dans les deux tiers de ses wilayas dont les plus touchées sont, par ordre décroissant : Illizi qui enregistre une incidence de 11,15 cas pour 100 000 habitants en 2023 et de 4,85 en 2022, l'accroissement est à +129,9%. Elle est suivie de Ghardaïa (9,08 – 4,53 ; +100,6%) et de Tamanrasset (34,67 – 21,85 ; +58,7%).

El Oued, Laghouat, Ouargla et Tindouf déclarent des taux d'incidences inférieurs à 5 cas pour 100 000 habitants.

b- Répartition par régions sanitaires :

Selon l'étude de la répartition par régions sanitaires, l'Ouest enregistre l'incidence la plus élevée en 2023 avec 20,58 cas pour 100 000 habitants et 22,57 en 2022, soit une baisse de 8,8%.

A noter que les incidences des wilayas de la région varient entre 25,95 cas pour 100 000 habitants (Oran) et 16,07 (Saida) ; ce sont des taux supérieurs au taux d'incidence nationale (12,50).

Le Centre déclare une incidence de 11,93 cas pour 100 000 habitants. Son taux d'accroissement est de -5,2% comparé à l'année 2022 où la région a enregistré un taux d'incidence de 12,59.

Les incidences les plus élevées sont déclarées à : Chlef (18,84), Tipaza (16,83) et Ain Defla (15,18).

L'Est est en troisième position avec une incidence de 10,27 cas pour 100 000 habitants, son taux d'accroissement est à -11,9 % avec une incidence enregistrée en 2022 de 11,66.

Annaba enregistre l'incidence la plus élevée dans la région avec 18,09 cas pour 100 000 habitants, suivie d'El Tarf (17,11) et de Guelma (15,06). M'Sila déclare le taux d'incidence le plus faible avec 4,50 cas pour 100 000 habitants.

Le Sud-Est enregistre une augmentation de ses déclarations. Son taux d'accroissement est à +19,2% avec 6,79 cas pour 100 000 habitants enregistré en 2023 et 5,70 en 2022. Tamanrasset enregistre l'incidence la plus importante, elle est de 34,67 cas pour 100 000 habitants.

Pour la région Sud-Ouest, on note une stabilité de l'incidence. Elle enregistre des taux d'incidences de 7,60 cas pour 100 000 habitants en 2023 et de 7,56 en 2022.

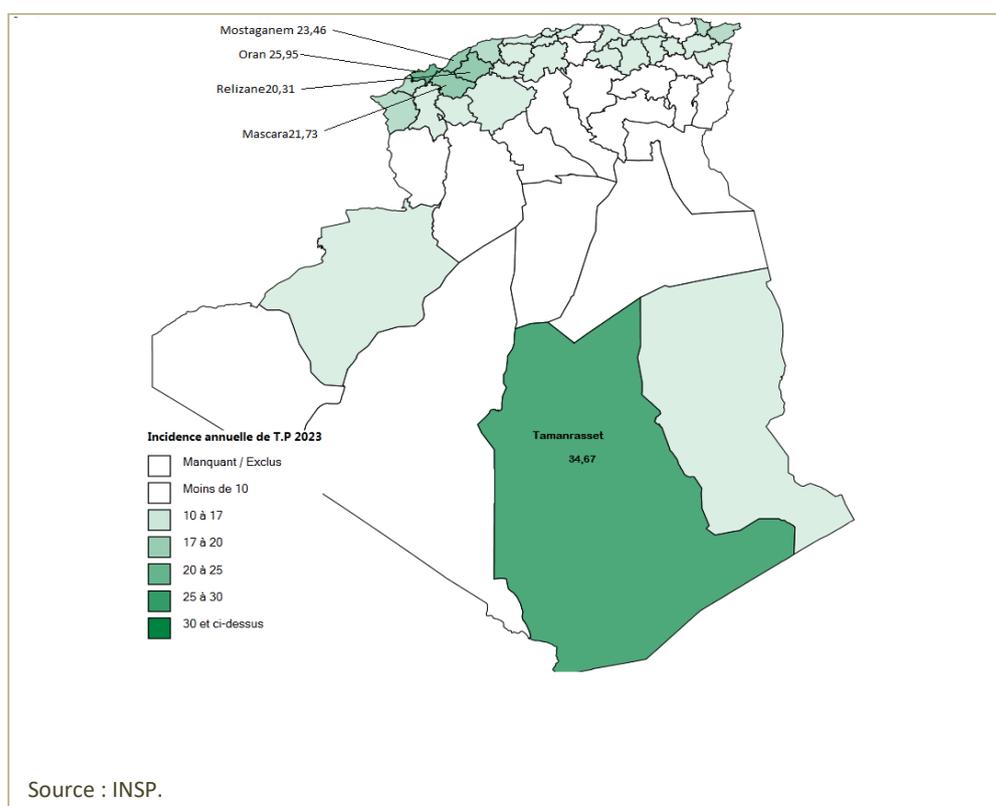


Figure 3: Répartition des taux d'incidences de la tuberculose pulmonaire par wilaya, en Algérie-Année 2023

c- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire selon les résultats des examens bactériologiques :

Pour les résultats bactériologiques, la microscopie positive représente plus des trois quarts des cas confirmés de tuberculose pulmonaire, soit 81,28 % (M+ : 81,21% - M+C+ : 0,07%). Ce taux reste, cependant, inférieur aux critères de performance requis par l'OMS (85% des cas

traités doivent être confirmés par microscopie positive). En 2022, le pourcentage des cas confirmés par microscopie positive était à 82,77 %. Ce pourcentage a chuté de 1,8 %.

Le taux d'incidence des cas diagnostiqués par microscopie positive en 2023 est de 10,14 cas pour 100 000 habitants.

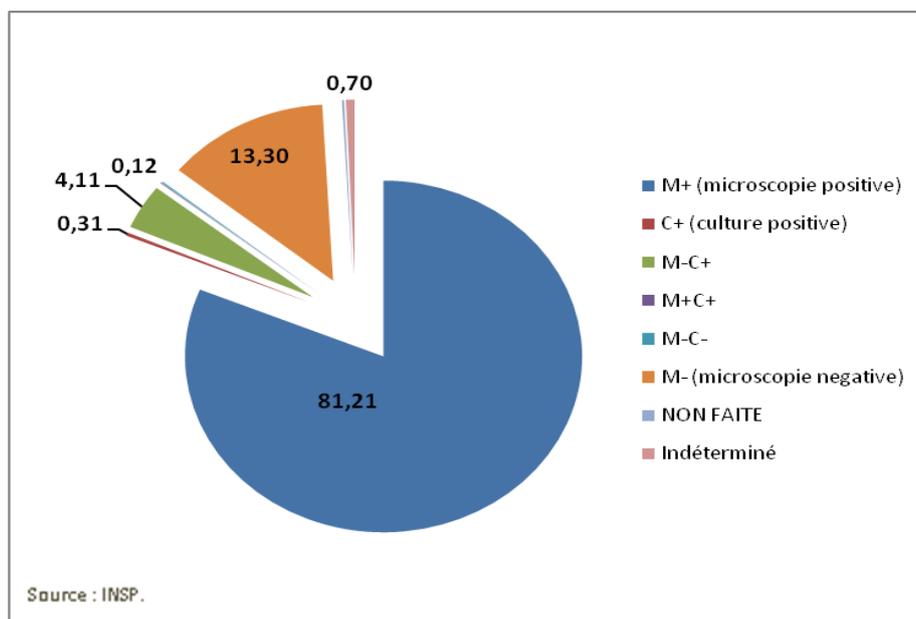


Figure 4: Répartition des résultats bactériologiques des cas de la tuberculose pulmonaire en Algérie - Année 2023

d- Répartition des taux d'incidences des cas de tuberculose pulmonaire par mois :

Depuis le début de l'année 2023, on assiste à une tendance haussière jusqu'au mois de mai avec deux pics enregistrés, le premier en mars avec 530 nouveaux cas déclarés, soit une incidence de 1,14 cas pour 100 000 habitants et un accroissement de +9,3% (l'incidence enregistrée en janvier est de 1,04 cas pour 100 000 habitants).

Le deuxième pic est celui du mois de mai, c'est le pic le plus important durant toute l'année avec 609 nouveaux cas et une incidence de 1,31 cas pour 100 000 habitants soit un accroissement de +25,6% par rapport au mois de janvier et de +14,9% par rapport au mois de mars.

A partir du mois de mai, on assiste à une inversion de la tendance qui est devenue baissière. Le taux d'accroissement enregistré en décembre est de -36,5%, où on a notifié l'incidence la plus basse durant l'année avec 0,83 cas pour 100 000 habitants, soit 387 nouveaux cas.

A noter que le même phénomène a été enregistré en 2022 où l'on a notifié une tendance haussière jusqu'à mai avec un accroissement de +38,9% avec 646 nouveaux cas déclarés en mai contre 465 en janvier. La tendance s'est inversée dès le mois de juin (-42,7% en novembre et 370 nouveaux cas).

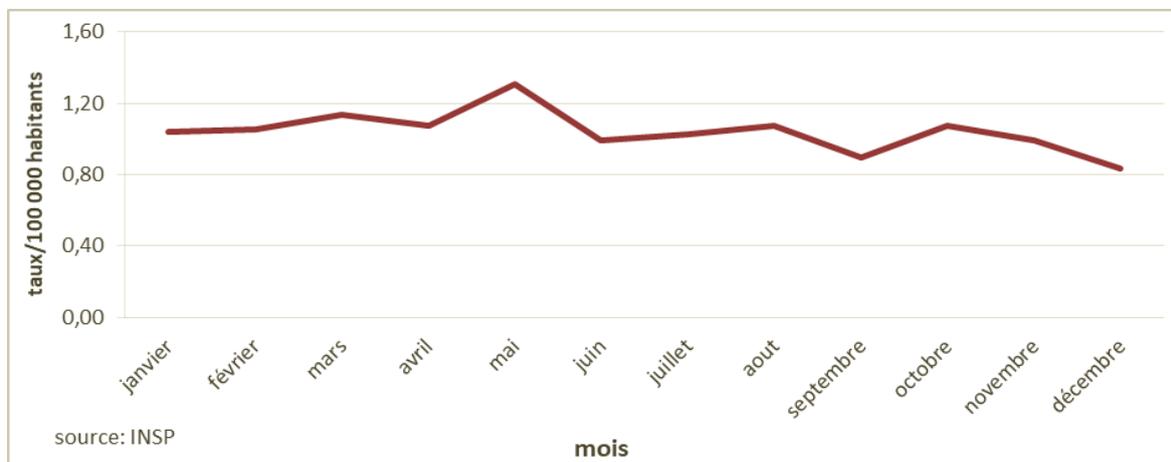


Figure 5: Répartition des taux d'incidences de la tuberculose pulmonaire par mois, en Algérie – Année 2023.

e- Répartition des taux d'incidence de tuberculose pulmonaire selon les tranches d'âge :

Les sujets âgés de 65 ans et plus enregistrent l'incidence la plus élevée qui est de 29,75 cas pour 100 000 habitants. Ils sont suivis des adultes âgés de 55 à 64 ans (18,11) et des adultes jeunes âgés de 15 à 24 ans (16,49). Chez les petits enfants âgés de 0 à 04 ans, on enregistre l'incidence la plus faible avec 0,48 cas pour 100 000 habitants.

Il y'a une nette prédominance masculine pour la tuberculose pulmonaire, le sex-ratio est de 1,6.

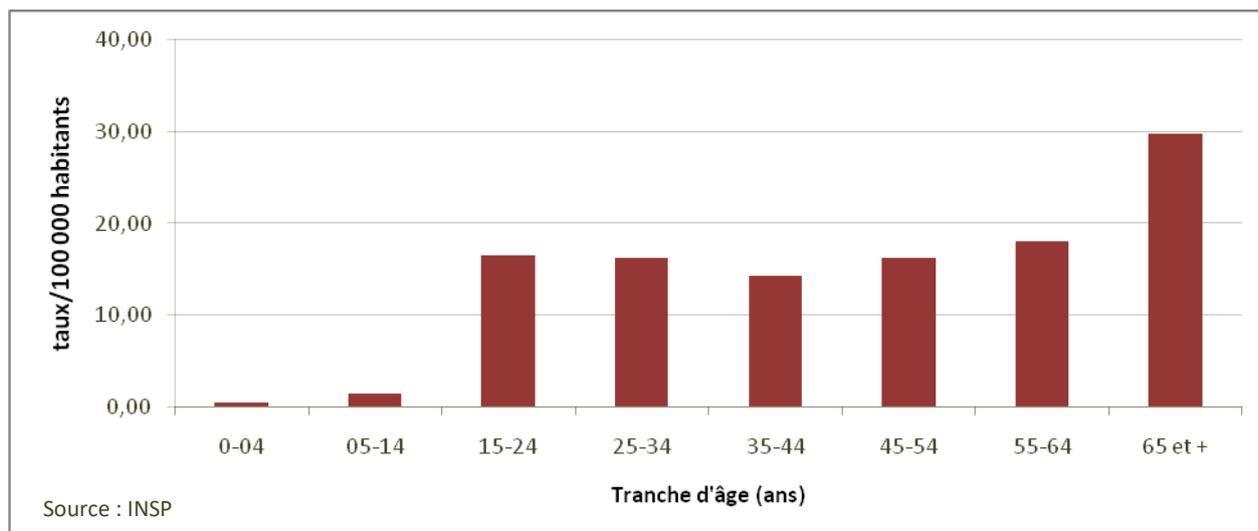


Figure 6: Répartition des taux d'incidence des cas de la tuberculose pulmonaire par tranches d'âge en Algérie - Année 2023.

B-3 : Tuberculose extra-pulmonaire

La tuberculose extra-pulmonaire enregistre une incidence de 28,46 cas pour 100 000 habitants en 2023, soit 13 249 cas. L'incidence enregistrée en 2022 est de 28,59 cas pour 100 000 habitants (13 096 cas). L'accroissement est ainsi à -0,6%.

a- Répartition par régions géographiques :

La région des hauts plateaux notifie l'incidence la plus élevée, elle est de 31,21 cas pour 100 000 habitants. Elle enregistre une légère baisse de 0,5% comparée à l'année 2022 dont l'incidence était de 31,36.

Bordj Bou Arreridj déclare le taux d'incidence le plus élevé, il est de 64,00 cas pour 100 000 habitants, soit 516 cas de tuberculose extra-pulmonaire. Elle est suivie de Sétif avec une incidence de 62,91, soit 1 226 cas. Ces deux wilayas totalisent 34% des cas de la tuberculose extra-pulmonaire en 2023 dans la région.

Saida est en troisième position, elle déclare 61,63 cas pour 100 000 habitants en 2023. En 2022 son incidence était de 60,62, soit un gain de 01 point.

Khenchela enregistre l'incidence la plus faible, elle est de 10,40 cas pour 100 000 habitants. On constate pour cette wilaya une stabilité des déclarations avec une incidence de 10,38 en 2022, soit un gain de 0,02 point. Le même phénomène est constaté à Batna (19,35 – 19,43 ; - 0,08 point).

Le Tell déclare une incidence de 30,48 cas pour 100 000 habitants en 2023 et de 30,76 en 2022. Son taux d'accroissement est ainsi à -0,9%.

Médéa, bien qu'elle note une importante baisse, elle reste en première position en termes d'incidence. Elle est passée de 124,81 cas pour 100 000 habitants soit 1 120 cas de tuberculose extra-pulmonaire en 2022 à 91,92 soit 826 cas en 2023. La baisse est estimée à 26,4%.

Médéa, Ain Defla, Blida, Alger et Oran totalisent plus de 45% des cas de la tuberculose extra-pulmonaire dans la région.

Le Sud déclare une incidence de 8,07 cas pour 100 000 habitants. La région a déclaré en 2022 une incidence de 7,14. Le taux d'accroissement est de +13,1%.

Les wilayas dont le taux d'incidence est supérieure à 10 cas pour 100 000 habitants sont au nombre de quatre, ce sont : Tamanrasset avec une incidence de 13,00 cas pour 100 000 habitants. Elle est suivie de Tindouf (10,66), de Ghardaïa (10,63) et de Bécharr (10,05).

El Oued notifie l'incidence la plus faible dans la région, elle est de 5,74 cas pour 100 000 habitants.

b- Répartition par régions sanitaires :

Selon la répartition par régions sanitaires, le Centre occupe la première position avec 32,27 cas pour 100 000 habitants notifiés en 2023 et 32,03 en 2022, soit une hausse de 0,7%.

Les trois premières wilayas dans la région sont : Médéa avec un taux d'incidence de 91,92 cas pour 100 000 habitants, soit 826 cas, Bordj Bou Arreridj (64,0 - 516 cas) et Ain Defla (50,43 - 515 cas). Tizi-Ouzou enregistre l'incidence la plus faible (11,92 - 146 cas).

L'Ouest est en seconde position, il notifie un taux d'incidence de 31,80 cas pour 100 000 habitants en 2023 et de 31,06 en 2022, l'accroissement est ainsi de 2,4%.

Les trois wilayas les plus touchées dans la région sont : Saida avec 61,63 cas pour 100 000 habitants, Relizane (37,72) et Mostaganem (33,52). La wilaya qui enregistre l'incidence la plus faible est Ain Témouchent (21,55 - 103 cas).

L'Est est en troisième position avec une incidence de 30,15 cas pour 100 000 habitants enregistrée en 2023 contre 31,41 en 2022, soit un accroissement de -4,0% ; c'est la seule région qui présente une baisse de ses déclarations.

Les wilayas avec les incidences les plus élevées sont : Sétif avec un taux d'incidence de 63,74 cas pour 100 000 habitants, Mila (36,32) et Constantine (35,37).

Le Sud-Ouest est en quatrième position, l'incidence enregistrée en 2023 est de 12,15 cas pour 100 000 habitants. En 2022, l'incidence était de 11,88 soit une hausse de 2,3%.

Les taux d'incidence des wilayas de la région varient de 21,59 cas pour 100 000 habitants pour Naâma à 7,06 pour Adrar.

Au Sud-Est, la maladie est rare. On notifie une incidence de 9,82 cas pour 100 000 habitants en 2023 soit 3,5% de l'ensemble des cas de tuberculose extra-pulmonaire en Algérie.

Biskra déclare l'incidence la plus importante, elle est de 16,06 cas pour 100 000 habitants avec 174 cas de tuberculose extra-pulmonaire ce qui représentent 38% du total de sa région. Elle est suivie de Tamanrasset (13,00) et de Ghardaïa (10,63).

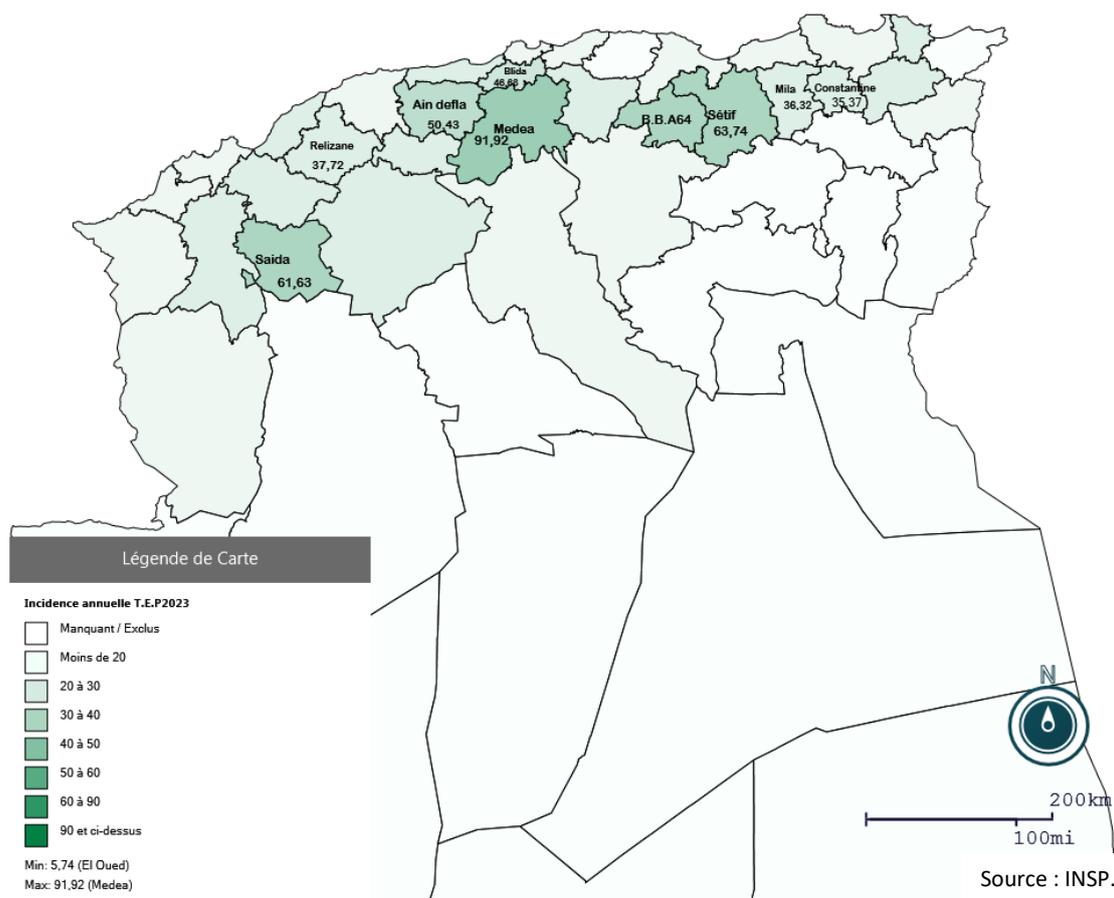


Figure 7: Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par wilaya, en Algérie -Année 2023.

c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par tranches d'âge :

On constate sur le graphe que toutes les tranches d'âge notifient une incidence supérieure à 10,0 cas pour 100 000 habitants à l'exception de celle des 0 à 04 ans qui enregistrent une incidence de 4,31. Pour le reste des tranches d'âge, celles qui enregistrent les trois premières incidences sont : les adultes âgés de 25 à 34 ans avec 41,04 cas pour 100 000 habitants soit 2 849 cas déclarés en 2023. Elle est suivie de la tranche des 15 à 24 ans (35,81 ; 2 287 cas) et de celle des 35 à 44 ans (35,19 ; 2 528 cas).

A signaler que, selon le sexe, on enregistre sur le plan national une nette prédominance féminine avec un sex-ratio de 0,6 (0,58). Il est pratiquement le même que celui de l'année 2022 (0,56).

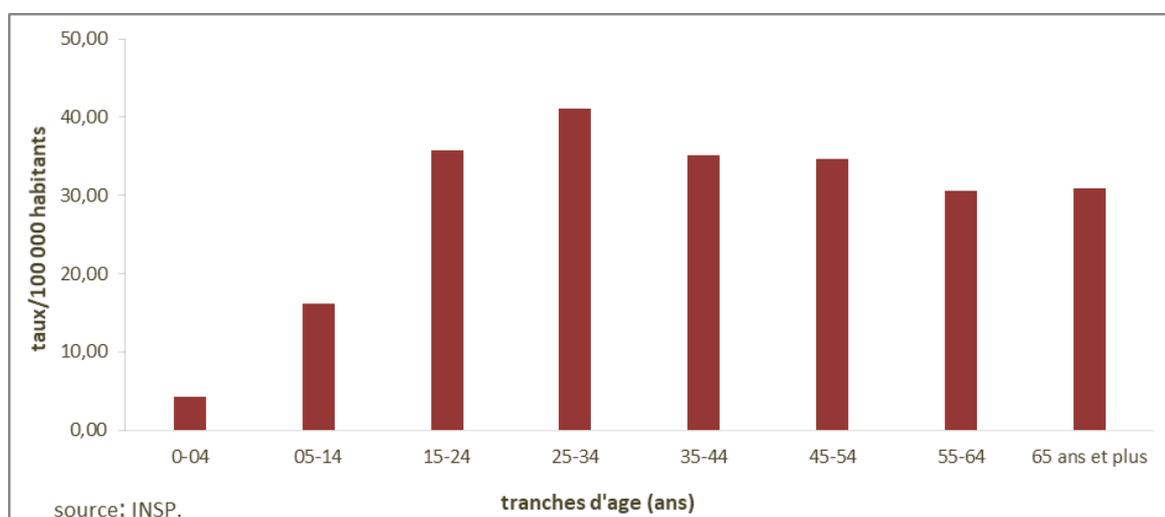


Figure 8: Répartition des taux d'incidences de la tuberculose extra-pulmonaire par tranches d'âge en Algérie - Année 2023.

d- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par mois :

Trois pics légers ont été enregistrés durant l'année 2023 pour la tuberculose extra-pulmonaire, le premier en mars avec une incidence de 2,62 cas pour 100 000 habitants, soit 1 202 cas. Par rapport à janvier, la hausse est de 15,7% (l'incidence enregistrée en janvier est de 2,27). Ce pic est suivi d'une baisse de 8,2% en avril où l'incidence est de 2,41 cas pour 100 000 habitants.

Le second pic est en mai, c'est le pic le plus important où on a enregistré une incidence de 2,76 cas pour 100 000 habitants, soit 1 266 cas. L'accroissement est de 14,8% entre avril et mai. Puis, on enregistre une baisse de 29,0% entre mai et septembre dont l'incidence est de 1,96 avec 899 cas. Le troisième pic est celui du mois d'octobre avec une incidence de 2,57 cas pour 100 000 habitants, soit 1 176 cas notifiés, la hausse entre ces deux mois est de 30,8%.

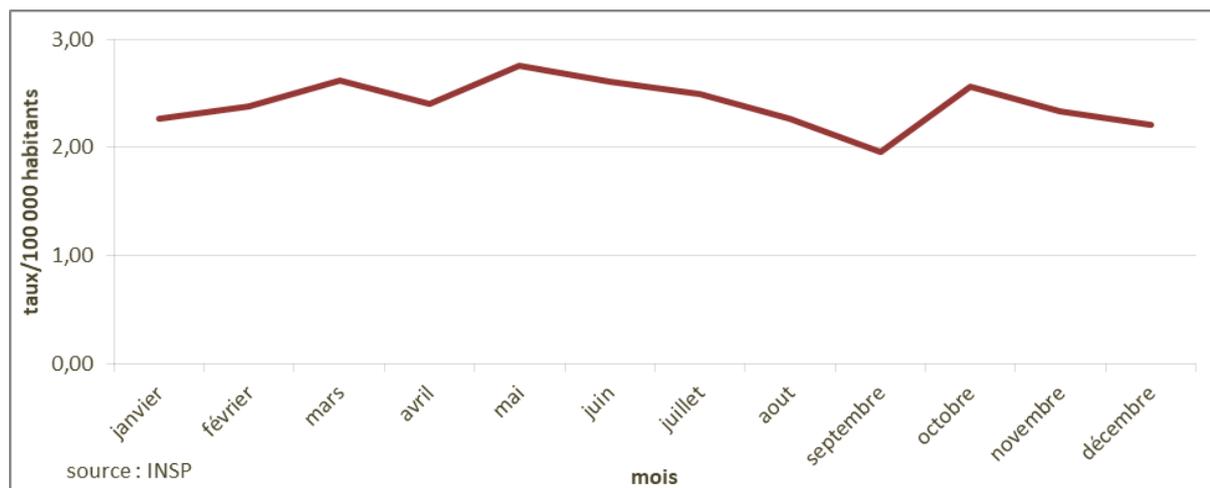


Figure 9: Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par mois, en Algérie - Année 2023.

e- Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire selon la localisation :

Les localisations extra-pulmonaires les plus fréquentes sont, par ordre décroissant : les adénopathies avec 8 042 cas, soit un total de 60,7% ; suivie des pleurésies (1 624 cas ; 12,26%). Le nombre de cas de tuberculose ostéo-articulaire est de 660, soit 05% de l'ensemble des TEP et le nombre de cas de méningites tuberculeuses est de 88, soit 01% de l'ensemble des cas.

Les primo-infections détectées sont au nombre de 55 cas (0,42%).

Dans 0,41% des cas (soit 54 cas) la localisation n'a pas été précisée.

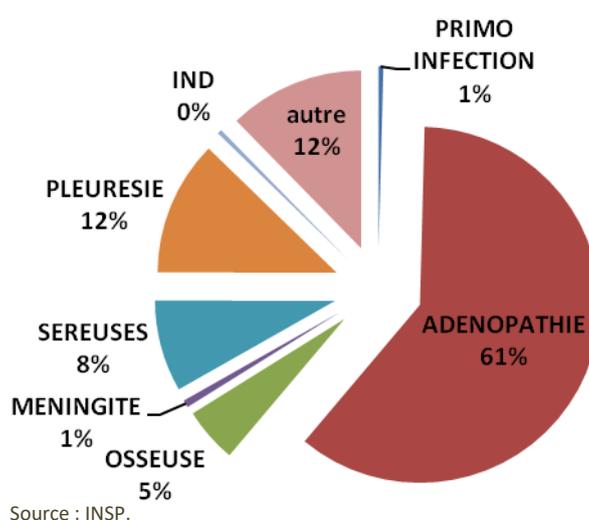


Figure 10 : Répartition des localisations extra-pulmonaires en Algérie - Année 2023.

C – Etude de la tendance des différentes formes de tuberculose de 2019 à 2023 :

Les déclarations des cas de tuberculose en Algérie suivent les tendances mondiales, où on a assisté à une forte baisse des notifications en 2020 probablement due à la pandémie de la Covid-19.

Le taux d'accroissement entre 2019 et 2020 est de -21,2% pour la tuberculose toutes formes confondues, avec une incidence de 36,74 cas pour 100 000 habitants enregistrés en 2020 et de 46,64 en 2019. Pour les déclarations de la tuberculose pulmonaire et de la tuberculose extra-pulmonaire, les accroissements enregistrés sont respectivement de -24,8% (11,37 et 15,11) et de -19,6% (25,22 et 31,39).

Entre 2020 et 2021, il y'a eu une reprise des déclarations pour la tuberculose toutes formes confondues avec un accroissement de 10,9% enregistré en 2021 par rapport à 2020 ; l'incidence enregistrée en 2021 est de 40,74 cas pour 100 000 habitants. Les hausses estimées pour la tuberculose pulmonaire et pour la tuberculose extra-pulmonaire sont de 5,6% (12,01 – 11,37) et de 13,4% (28,62 – 25,22) respectivement.

Entre 2021 et 2022, les déclarations des cas de tuberculose toutes formes confondues poursuivaient leur tendance à la hausse. Le taux d'accroissement enregistré était de +3,6%. Les taux d'incidences déclarés étaient de 42,22 cas pour 100 000 habitants en 2022 contre 40,74 en 2021. La tuberculose pulmonaire suivait la même tendance, la hausse était de 12,0% (13,45 – 12,01). La tuberculose extra-pulmonaire enregistrait une stagnation des déclarations avec un accroissement de -0,1% (28,59 – 28,62).

En 2023, les déclarations tendent à la baisse, avec pour la tuberculose toutes formes confondues, un accroissement de -2,7% par rapport à l'année 2022. L'incidence enregistrée en 2023 est de 41,10 cas pour 100 000 habitants. L'accroissement enregistré pour la tuberculose pulmonaire est de -7,1% (12,50 – 13,45) et de -0,5% pour la tuberculose extra-pulmonaire avec une incidence de 28,46 cas pour 100 000 habitants enregistrée en 2023 contre 28,59 en 2022.

Entre 2019 et 2023, on a enregistré une baisse des cas de tuberculose sur le plan national. Les accroissements enregistrés sont :

- Tuberculose toutes formes confondues : -11,9%.
- Tuberculose pulmonaire : -17,3%.
- Tuberculose extra-pulmonaire : -9,4%.

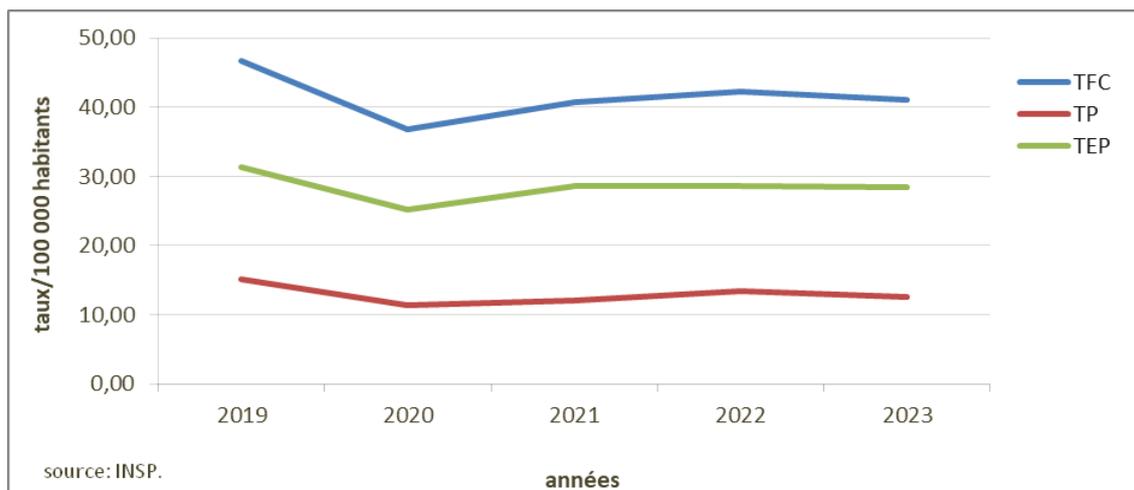


Figure 11: Evolution du taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues (TFC), de la tuberculose pulmonaire (TP) et de la tuberculose extra-pulmonaire (TEP) en Algérie entre 2019 et 2023.

D – La tuberculose chez l'enfant

D-1 : Tuberculose toutes formes confondues

En 2023, nous avons enregistré 1 870 cas de tuberculose toutes formes confondues, chez les enfants (âge <15 ans), ce qui représente 9,8% du total national. Le taux d'incidence est de 13,21 cas pour 100 000 habitants.

a- Répartition par régions géographiques :

La région du Tell déclare l'incidence la plus élevée, elle est de 16,20 cas pour 100 000 habitants. Cette région totalise environ 60% de l'ensemble des cas, soit 1 136 cas de tuberculose toutes formes confondues.

Les wilayas qui enregistrent des incidences supérieures à l'incidence régionale sont au nombre de six, ce sont : Médéa avec un taux d'incidence de 62,85 cas pour 100 000 habitants, suivie de Blida (36,00), de Ain Defla (34,00), de Relizane (19,21), de Tipaza (17,59) et d'Oran (16,41).

Les hauts plateaux déclarent 37% des cas (687 cas). Le taux d'incidence de la région est de 12,79 cas pour 100 000 habitants.

Les wilayas qui notifient une incidence supérieure à l'incidence régionale sont : Sétif (30,67), Bordj Bou Arreridj (30,03), Saida (21,76), Mila (19,31), Constantine (17,50) et Tiaret (14,51 cas/100 000 habitants).

Le Sud notifie l'incidence la plus faible, elle est de 2,65 cas pour 100 000 habitants, soit 47 cas de tuberculose toutes formes confondues. Ghardaïa (7,36), Tamanrasset (4,44) et Béchar (3,35) sont les trois wilayas dont l'incidence dépasse celle de la région.

Illizi et Tindouf déclarent 0 cas.

b- Répartition par régions sanitaires :

Le Centre est la région la plus touchée avec une incidence de 18,00 cas pour 100 000 habitants. La région totalise à elle seule presque la moitié des cas soit 871 cas de tuberculose toutes formes confondues.

Les trois premières wilayas en termes d'incidence sont : Médéa avec 62,85 cas pour 100 000 habitants, suivie de Blida (36,60) et de Ain Defla (34,00). Ces trois wilayas déclarent plus de 50% des cas de la région.

Bejaia enregistre l'incidence la plus faible, elle est de 5,84 cas pour 100 000 habitants.

L'Ouest est en deuxième position avec 14,03 cas pour 100 000 habitants, il notifie 385 cas de tuberculose soit 21% du total régional.

Les wilayas les plus touchées dans la région sont, par ordre décroissant : Saida avec un taux d'incidence de 21,76 cas pour 100 000 habitants, Relizane (19,21) et Oran (16,41).

L'Est enregistre une incidence de 12,40 cas pour 100 000 habitants. Il comptabilise 28% de l'ensemble des cas de tuberculose toutes formes confondues à l'échelle nationale, soit 515 cas.

Sétif est la wilaya qui enregistre l'incidence la plus élevée, elle est de 30,50 cas pour 100 000 habitants, suivie de Mila (19,31) et de Constantine (17,50). Khenchela enregistre l'incidence la plus faible, elle est de 1,77.

Le Sud-Ouest et le Sud-Est déclarent tous les deux 5% des cas sur le plan régional soit respectivement 23 et 76 cas de tuberculose toutes formes confondues. Leurs incidences sont les plus faibles, elles sont de 3,46 cas pour 100 000 habitants pour le Sud-Ouest et de 4,32 pour le Sud-Est.

c- Répartition des taux d'incidences de la tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par tranches d'âge :

La tranche des grands enfants âgés de 10 à 14 ans enregistre l'incidence la plus élevée, elle est de 22,56 cas pour 100 000 habitants. Elle totalise plus de la moitié des cas de tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant soit 978 cas. Les petits enfants âgés de 0 à 04 ans enregistrent le taux d'incidence le plus faible, il est de 4,78.

Le sex-ratio est de 0,8.

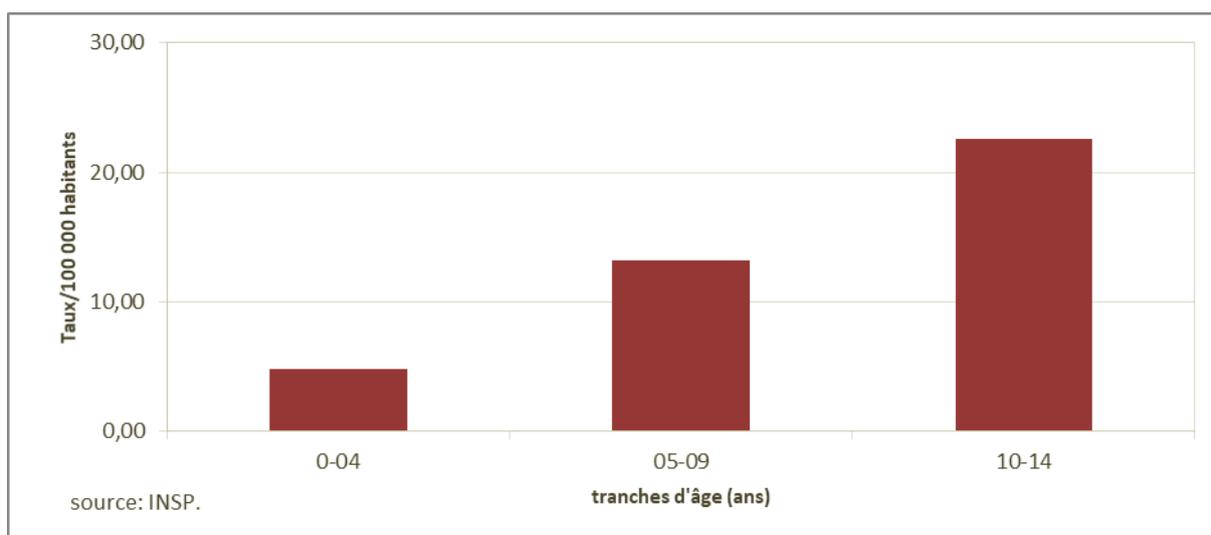


Figure 12: Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par tranches d'âge, en Algérie - Année 2023.

D-2 : La tuberculose pulmonaire

Dans la catégorie de la tuberculose de l'enfant, la forme pulmonaire représente seulement 8 % des cas de tuberculose toutes formes confondues, on enregistre sur le plan national 149 cas. Le taux d'incidence est de 1,05 cas pour 100 000 habitants.

Le taux d'incidence des cas de tuberculose pulmonaire à microscopie positive chez l'enfant enregistré en 2023 est de 0,58 cas pour 100 000 habitants.

a- Répartition par régions géographiques :

Le Tell enregistre l'incidence la plus élevée, elle est de 1,27 cas pour 100 000 habitants. Il déclare 89 cas de tuberculose pulmonaire, soit 60% du total national. Quatre wilayas enregistrent des incidences supérieures à 2 cas pour 100 000 habitants, ce sont : Oran (3,88), Guelma (2,46), Mostaganem (2,34) et El Tarf (2,07).

La région des hauts plateaux totalise 38% des cas, soit 57 cas de tuberculose pulmonaire. Son taux d'incidence est de 1,06 cas pour 100 000 habitants. Tiaret (3,01) et Mila (2,33) enregistrent des taux d'incidence supérieure à 2 cas pour 100 000 habitants.

Le Sud déclare l'incidence la plus faible, elle est de 0,17 cas pour 100 000 habitants, soit 03 cas. Ces trois cas sont répartis comme suit : 02 cas à Tamanrasset et 01 cas à Ouargla.

b- Répartition par régions sanitaires :

L'Ouest est la région la plus touchée, il totalise 37% des cas de tuberculose pulmonaire soit 55 cas. Son taux d'incidence est de 2,00 cas pour 100 000 habitants. Oran (3,88), Tiaret (3,01) et Mostaganem (2,34) sont les trois wilayas avec les taux d'incidence les plus élevés.

Le Centre est en deuxième position avec une incidence de 0,99 cas pour 100 000 habitants. Le nombre de cas de tuberculose pulmonaire est de 48 soit 32%. Quatre wilayas enregistrent des taux d'incidences supérieures à 1 cas pour 100 000 habitants, ce sont : Médéa (1,50), Chlef (1,43), Djelfa (1,32) et Alger (1,05).

L'Est enregistre une incidence de 0,94 cas pour 100 000 habitants, soit 39 cas. Guelma (2,46), Mila (2,33) et El Tarf (2,07) sont les trois premières wilayas dans la région en termes de taux d'incidence.

Le Sud-Ouest et le Sud-Est enregistrent respectivement des incidences de 0,15 et de 0,34 cas pour 100 000 habitants.

c- Répartition des taux d'incidence des cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant selon les tranches d'âge :

La tranche des enfants âgés de 10 à 14 ans représente plus des deux tiers des cas déclarés de tuberculose pulmonaire chez l'enfant en 2023, son taux d'incidence est de 2,33 cas pour 100 000 habitants. Les deux autres tranches déclarent des taux d'incidences de 0,50 pour les enfants âgés de 05 à 09 ans et de 0,48 pour ceux de 0 à 04 ans.

Chez l'enfant, on constate que les filles sont plus exposées à l'atteinte par la tuberculose pulmonaire que les garçons, le sex-ratio est de 0,6.

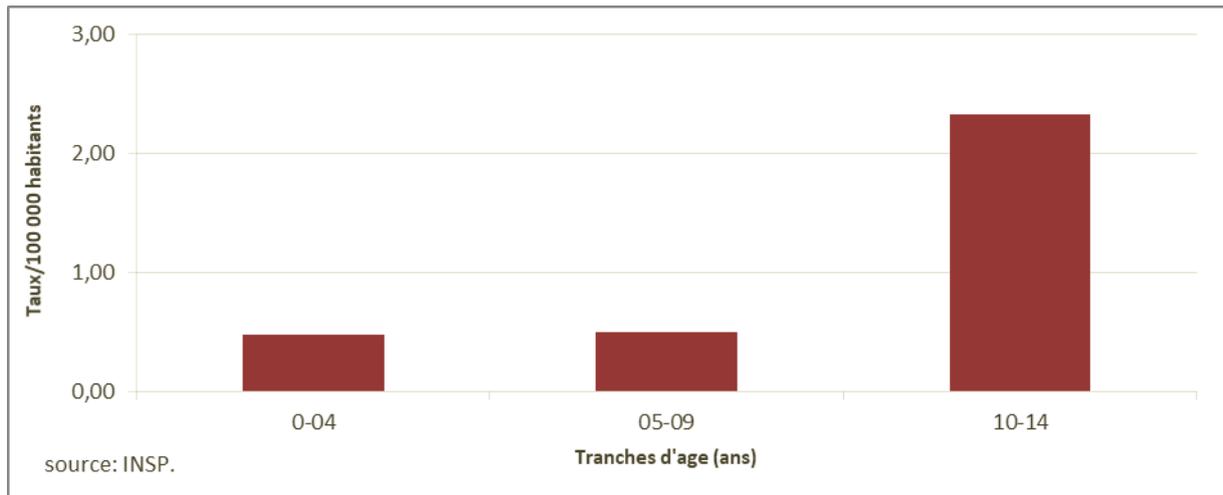


Figure 13: Répartition des taux d'incidences des cas de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant par tranches d'âge, en Algérie - Année 2023.

d- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant selon les résultats bactériologiques :

Pour la tuberculose de l'enfant, la microscopie positive représente plus de la moitié des résultats bactériologiques soit 55,7% avec 83 cas de tuberculose pulmonaire. L'examen bactériologique direct est négatif pour 55 cas, soit 36,9 % des enfants ayant une TP.

Le reste des résultats est comme suit :

- C+ : (0,7% ; 1 cas).
- M-C+ : (2% ; 2 cas).
- M+C+ : 0 cas.
- M-C- : 0 cas.
- Bactériologie non faite : (1,3% ; 2 cas).
- Statut indéterminé : (3,4% ; 5 cas).

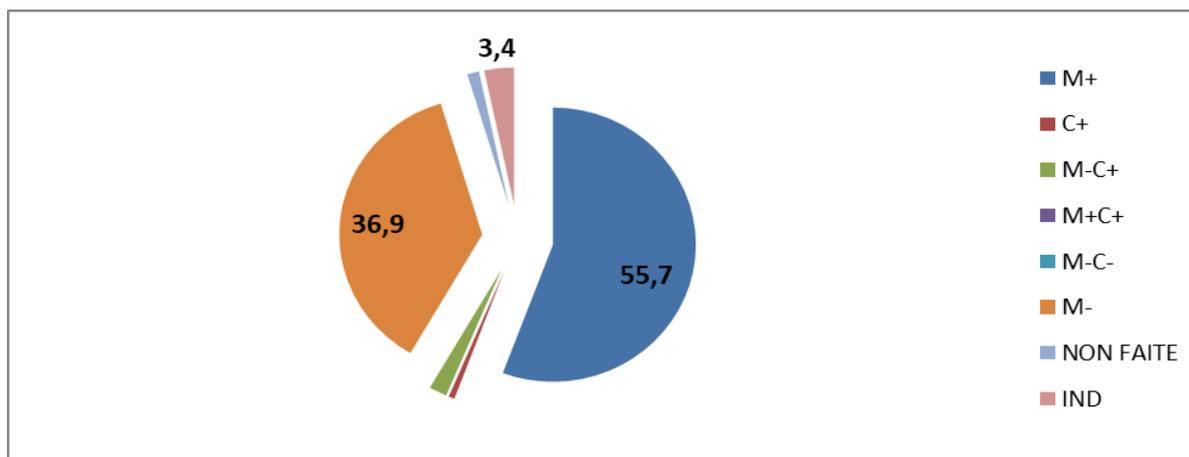


Figure 14: Répartition des résultats bactériologiques de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant en Algérie - Année 2023.

D-3 : La tuberculose extra-pulmonaire

L'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire enregistrée en 2023 chez l'enfant est de 12,11 cas pour 100 000 habitants, soit 1 715 cas.

a- Répartition par régions géographiques :

Le taux d'incidence de la région du Tell est de 14,89 cas pour 100 000 habitants. Cette région enregistre 1 044 cas, soit plus de 60% des cas. Les trois premières wilayas selon le taux d'incidence sont : Médéa (61,35), Blida (35,51) et Ain Defla (33,06).

La région des Hauts plateaux représente plus du tiers des cas de tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant, soit 627 cas. Elle enregistre une incidence de 11,67 cas pour 100 000 habitants. Les wilayas les plus touchées sont : Sétif (29,65), Bordj Bou Arreridj (29,24) et Saida (20,26).

Le Sud déclare l'incidence la plus faible avec 2,48 cas pour 100 000 habitants, soit 44 cas.

b- Répartition par régions sanitaires :

Le Centre est la région la plus touchée par la tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant. Son taux d'incidence est de 16,99 cas pour 100 000 habitants avec 822 cas, soit 50% de l'ensemble des cas à l'échelle nationale.

Cinq wilayas enregistrent des incidences supérieures à l'incidence de la région, ce sont : Médéa (61,35), Blida (35,51), Ain Defla (33,06), Bordj Bou Arreridj (29,24) et Tipaza (17,15). Bejaia enregistre l'incidence la plus faible (5,45).

L'Ouest est en deuxième position avec une incidence de 11,91 cas pour 100 000 habitants, soit 327 cas de tuberculose extra-pulmonaire. Les wilayas dont l'incidence dépasse celle de la région sont : Saida (20,26), Relizane (18,50) et Mostaganem (13,39).

L'Est enregistre une incidence de 11,43 cas pour 100 000 habitants. Il totalise 475 cas de tuberculose extra-pulmonaire, soit 28% du total national. Sétif déclare l'incidence la plus importante, elle est de 29,48 cas pour 100 000 habitants. Elle est suivie de Mila (16,98) et de Constantine (16,01).

Le Sud-Est totalise 69 cas de tuberculose extra-pulmonaire soit une incidence de 3,92 cas pour 100 000 habitants. Ce sont Biskra (8,86) et Ghardaïa (7,36) qui sont les plus touchées.

Le Sud-Ouest a l'incidence la plus faible avec 3,31 cas pour 100 000 habitants. C'est Tindouf qui est la plus touchée avec 7 cas de tuberculose extra-pulmonaire enregistrés en 2023, son incidence est de 14,82.

c- Répartition des taux d'incidences de la tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par tranches d'âge :

Les grands enfants de 10 à 14 ans enregistrent l'incidence la plus élevée, elle est de 20,16 cas pour 100 000 habitants. La tranche des 0 à 04 ans enregistre l'incidence la plus faible (4,31).

Le sex-ratio est de 0,9.

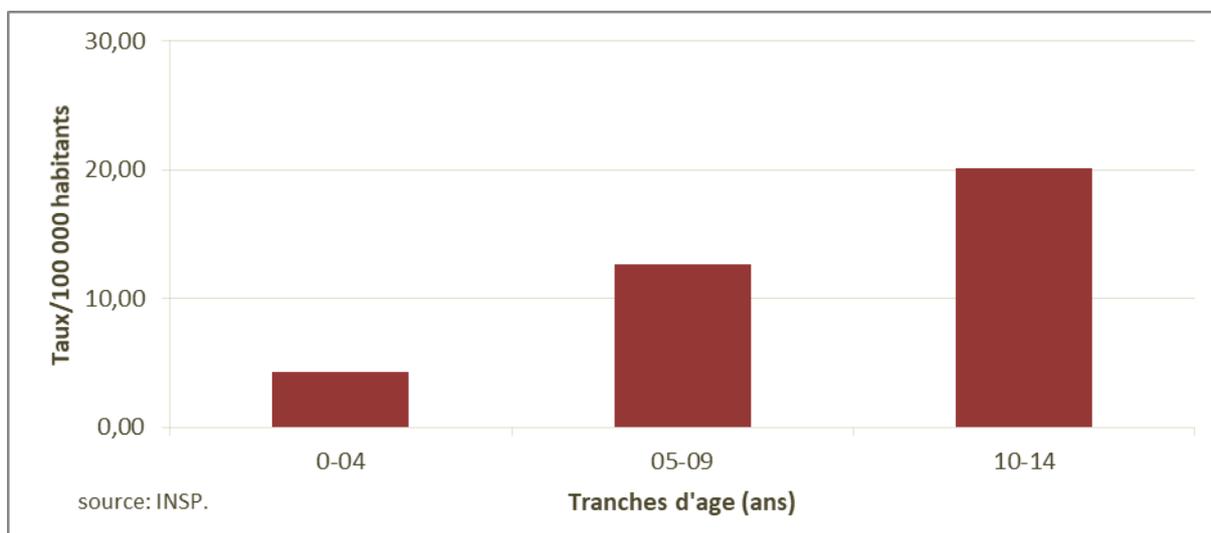


Figure 15: Répartition des taux d'incidences de la tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par tranches d'âge, en Algérie - Année 2023.

E - Tuberculose latente

Depuis 2021, l'Algérie a instauré un système de surveillance et de prise en charge de la tuberculose latente car selon l'OMS, la lutte contre les formes actives de la maladie ne suffit pas à infléchir la courbe d'incidence mondiale de la tuberculose qu'il faut compléter par le dépistage et le traitement des formes latentes. La prise en charge de l'infection tuberculeuse latente (ITL) représente désormais une priorité de la lutte antituberculeuse. [4]

De plus, l'infection tuberculeuse chez les personnes asymptomatiques est extrêmement fréquente : on estime qu'un quart de la population mondiale est infectée par le bacille tuberculeux. Ces personnes risquent de développer une tuberculose-maladie et ce risque dépend de plusieurs facteurs dont les plus importants sont l'âge et l'état du système immunitaire. [4]

La tuberculose latente correspond à un état caractérisé par une réponse immunitaire persistante aux antigènes de mycobactérium tuberculosis acquis antérieurement sans signes clinique d'une tuberculose active.

Les personnes infectées n'ont aucun signe ou symptôme de la tuberculose, ils hébergent le Bacille tuberculeux à l'état quiescent, et sont donc à risque de développer dans certaines conditions, une tuberculose maladie.

L'infection tuberculeuse latente n'est pas contagieuse. [4]

A signaler que le taux d'exhaustivité est de 17,7% en ce qui concerne la tuberculose latente :

- On n'a pas reçu les relevés mensuels de la tuberculose latente en 2023 de quinze wilayas, ce sont : Adrar, Béchar, Tamanrasset, Djelfa, Guelma, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Souk Ahras, Tipaza, Ain Defla, Naâma, Tindouf et Boumerdes.

Sur le plan national, on enregistre 666 cas de tuberculose latente avec une incidence de 1,43 cas pour 100 000 habitants.

Sur le plan régional, c'est l'Ouest qui déclare l'incidence la plus élevée avec 1,98 cas pour 100 000 habitants, elle est suivie du Centre (1,77), de l'Est (1,16) et du Sud-Est (0,49). Le Sud-Ouest n'enregistre aucun cas de tuberculose latente.

Sur le plan wilaya, les cinq premières en termes d'incidence sont : Tiaret avec 9,23 cas pour 100 000 habitants, Médéa (6,34), Sidi Bel Abbes (5,15), Blida (4,89) et Constantine (4,57).

Les incidences les plus faibles ont été enregistrées à : Tizi-Ouzou (0,08), El Oued (0,10), Mostaganem (0,10), Bouira (0,12) et Jijel (0,13).

Le sex-ratio de la tuberculose latente est de 0,96.

a- Répartition du nombre de cas de tuberculose latente par sujets à risque:

Les sujets contacts représentent presque la moitié des personnes à risque de développer une tuberculose latente avec 312 cas soit 46,8%. Parmi 312 cas, 203 sont des enfants de moins de cinq ans, soit les deux tiers.

Quant aux personnes candidats à une biothérapie, cette catégorie comptabilise 234 cas, soit 35,1% de l'ensemble des cas à l'échelle nationale dont 31 sont des candidats à un traitement par interféron. Pour les personnes vivants avec le VIH, on comptabilise sur le plan national 05 cas.

Pour 110 cas de tuberculose latente le groupe à risque n'a pas été déterminé.

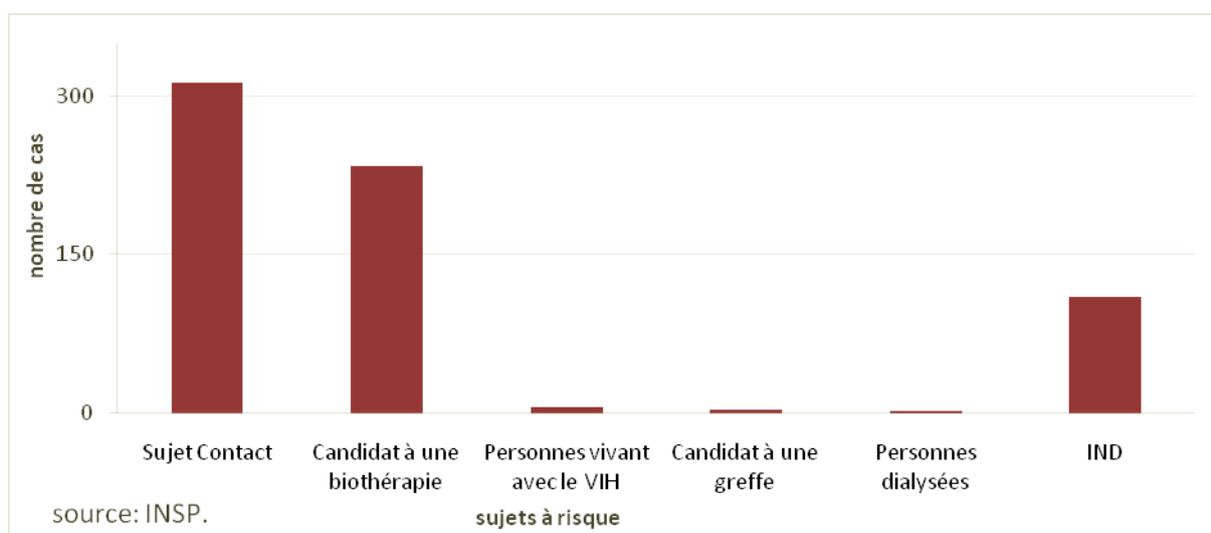


Figure 16: Répartition du nombre de cas de la tuberculose latente par sujets à risque, en Algérie - année 2023.

F- Conclusion

On enregistre depuis quelques années, sur le plan national, en moyenne plus de 40 cas pour 100 000 habitants de tuberculose toutes formes confondues par année (à l'exception de l'année 2020 où l'incidence enregistrée était de 36,74 à cause des perturbations causées par la Covid-19 sur les services de lutte contre la tuberculose).

Entre 2015 et 2023, on notifie une baisse de 30,3% des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues. L'incidence enregistrée en 2023 est de 41,10 cas pour 100 000 habitants contre 59,00 en 2015. Cette baisse reste loin de l'objectif de réduire de 50% les taux d'incidence d'ici 2025 fixé par l'OMS [5]. La baisse enregistrée durant cette période pour la tuberculose pulmonaire est de 41,9% (12,50 – 21,50) et de 23,6% pour la tuberculose pulmonaire (28,46 – 37,25).

La proportion des nouveaux cas de tuberculose pulmonaire à frottis positifs reste inférieure au critère de performance exigé par l'OMS qui est de 85%. Cela sous-entend que l'on admet au traitement antituberculeux des sujets dont le statut bactériologique n'a pas été confirmé (ce sont des cas confirmés radiologiquement), ce qui impose que des efforts doivent être fournis pour améliorer le diagnostic bactériologique de la tuberculose pulmonaire.

La tuberculose extra-pulmonaire pose toujours un problème de santé publique, elle représente 69,2% du total national de tuberculose toutes formes confondues en 2023. Pour cela, il est important d'amplifier les efforts pour contrôler le niveau élevé des incidences déclarées des cas de tuberculose extra-pulmonaire et d'améliorer la prise en charge des cas de tuberculose.

ANNEXES

Annexe 1

Support d'information n° 10

LA LISTE MENSUELLE DES CAS DE TUBERCULOSE ENREGISTRÉS

Cette liste mensuelle remplace le relevé mensuel des cas de tuberculose (circulaire du 17/11/1990)

WILAYA : SECTEUR SANITAIRE : CHU/EHS :

UCTMR : MOIS : ANNEE :

N° de registre UCTMR*	Nom Prénom	Sexe Age	Commune de résidence	Statut initial					Type de malade **					
				TP			TEP		N	R	E	Rep	T	Autre
				M ⁺	M0 C ⁺	M0 ou M?	Localisation	P/NP***						

* Ces numéros sont consécutifs. Si omission d'un numéro ou même numéro pour 2 malades, compléter ou corriger

** N= Nouveau cas, jamais traité ou traité moins d'un mois

R= Rechute avec 2 frottis positifs après guérison

E= Echec avec 2 frottis positifs au 5^{ème} mois et au 6^{ème} mois

Rep= Reprise évolutive avec 2 frottis positifs après interruption du traitement pendant 2 mois ou plus après le 1^{er} mois de traitement

T= Transféré d'ailleurs (in)

*** P= Prouvé bactériologiquement ou histologiquement

NP= Non prouvé

Annexe 2

Tableau : Répartition par wilaya des cas et de l'incidence de la tuberculose en Algérie – Année 2023

Wilaya	TFC	Incidence	TP	Incidence	TEP	Incidence
Adrar	75	13,65	36	6,90	41	7,06
Timimoune	10		7		3	
Bordj Badji Mokhtar	0		0		0	
Chlef	623	46,20	254	18,84	368	27,29
Laghouat	110	12,98	35	4,13	75	8,85
Oum El Bouaghi	215	24,70	70	8,04	145	16,66
Batna	376	25,09	85	5,67	290	19,35
Bejaia	340	31,90	114	10,70	225	21,11
Biskra	164	21,78	43	5,35	117	16,06
Ouled Djellal	72		15		57	
Bechar	78	20,89	40	10,84	38	10,05
Beni Abbes	1		1		0	
Blida	960	61,72	232	14,92	726	46,68
Bouira	371	43,14	85	9,88	286	33,26
Tamanrasset	130	48,04	94	34,67	36	13,00
In Salah	3		2		0	
in Guezzam	0		17		0	
Tébessa	211	23,71	78	8,77	129	14,50
Tlemcen	494	40,82	228	18,84	266	21,98
Tiaret	559	49,12	183	16,08	373	32,78
Tizi Ouzou	230	18,78	81	6,61	146	11,92
Alger	1362	33,94	498	12,41	863	21,50
Djelfa	495	26,39	104	5,54	391	20,85
Jijel	276	34,74	83	10,45	193	24,29
Sétif	1454	75,59	223	11,59	1226	63,74
Saida	353	77,69	73	16,07	280	61,63
Skikda	429	36,63	114	9,73	312	26,64
Sidi Bel Abbes	392	49,24	133	16,71	259	32,54
Annaba	366	49,42	134	18,09	232	31,32
Guelma	293	47,97	92	15,06	201	32,91
Constantine	570	45,72	128	10,27	441	35,37
Médéa	918	102,16	92	10,24	826	91,92
Mostaganem	567	57,08	233	23,46	333	33,52
M'sila	434	30,02	65	4,50	368	25,45
Mascara	561	53,70	227	21,73	334	31,97
Ouargla	52	10,84	21	4,53	30	6,19
Touggourt	39		0		22	
Oran	1130	55,54	528	25,95	593	29,15
El Bayadh	80	20,64	28	7,22	52	13,42
Illizi	12	23,23	2	11,15	7	9,29
Djanet	13		10		3	
Bordj Bou Arreridj	630	78,14	114	14,14	516	64,00
Boumerdes	381	32,28	123	10,42	256	21,69
El Tarf	167	30,73	93	17,11	73	13,43
Tindouf	20	15,23	6	4,57	14	10,66
Tissemsilt	173	46,89	60	16,26	113	30,63
El Oued	83	8,91	27	3,17	56	5,74
El Meghaier	7		5		2	
Khenchela	95	17,96	29	5,48	55	10,40
Souk Ahras	237	38,88	82	13,45	155	25,43
Tipaza	388	48,73	134	16,83	254	31,90
Mila	509	51,35	148	14,93	360	36,32
Ain Defla	676	66,19	155	15,18	515	50,43
Naama	112	28,79	27	6,94	84	21,59
Ain Temouchent	194	40,59	91	19,04	103	21,55
Ghardaïa	91	19,71	41	9,08	50	10,63
El Meniaa	11		6		5	
Relizane	541	58,14	189	20,31	351	37,72
Total Algérie	19 133	41,10	5 818	12,50	13 249	28,46

TFC: tuberculose toutes formes confondues.

TP: tuberculose pulmonaire.

TEP: tuberculose extra-pulmonaire.

Bibliographie :

- 1- Rapport OMS sur la tuberculose dans le monde année 2022.
- 2- Données INSP.
- 3- Rapport annuel de l'INSP : situation épidémiologique de la tuberculose en Algérie- année 2005 et 2006.
- 4- Instruction N° 24 du 14 janvier 2021 portant sur les directives relatives à la prise en charge des cas de tuberculose latente.
- 5- Stratégie mondiale et cibles pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte après 2015 (OMS).

Institut National de Santé Publique : 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie –

Téléphone : (023) 08.29.02 - Fax : (023) 08.29.03

Directeur de la Publication : Pr. A. BOUAMRA.

Département d'information sanitaire, service de Surveillance des maladies à déclaration obligatoire :

Drs D. HANNOUN; A. BOUGHOUFALAH; K. MEZIANI; N. AOUCHAR; W. ABBAD.

Comité de rédaction : Dr. N. AOUCHAR ; DR. A. BOUGHOUFALAH.

Contrôle de saisie et collecte des données : Dr. N. AOUCHAR ; Mme. N. BOURGHOUD (ingénieur en statistique).

Comité de lecture : Dr. L. BOUTEKDJIRET ; Dr. N. KAOUADJI.

Agent de saisie : Mmes N. IOUALALEN ; N. OULKADI.

Secrétariat : Mme. Z. LARDJENE.